

PROGRAMME DE FORMATION

Améliorer sa communicabilité. Un défi au quotidien

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les règles et les bases élémentaires de la communication interpersonnelle.

Utiliser ces règles pour développer dans son travail sa capacité à entendre et comprendre l'autre.

Utiliser des outils de communication permettant d'améliorer les schémas relationnels professionnels.

Programme

"• Information/Communication/Relation : des notions à préciser :

- Les grands principes de la communication.

- Communication verbale et non verbale.

- Qu'est-ce qu'une communication relationnelle ?

• Blocages, parasitages, pièges :

- Établir un diagnostic sur nos relations avec la hiérarchie, les collègues, les partenaires et les usagers.

- Cerner les difficultés de communication dans le quotidien professionnel.

• Créer une communication vivante :

- Comment entrer en relation ? Comment se positionner dans la relation ?

- Identifier les principaux comportements : passif, agressif, manipulateur, affirmé, ...

- Prendre conscience de ses propres comportements en situation de communication.

- S'affirmer de façon constructive.

- Dispenser, accepter un compliment.

- Formuler, recevoir, répondre à une critique."

Méthodes et supports

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.